

Informations générales en provenance du Ministère du Logement et de l'Habitat durable

Objet :	Bulletin d'information spécial Communication nationale
Date :	29/12/2016
Destinataires	
Occitanie	↗ Centres d'enregistrement des départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, du Gers, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales du Tarn et du Tarn-et-Garonne
Haute-Normandie	↗ Centres d'enregistrement des départements de l'Eure et de Seine-Maritime
Provence-Alpes-Côte d'Azur	↗ Centres d'enregistrement des départements des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse
Bourgogne-Franche-Comté	↗ Centres d'enregistrement des départements du Jura, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire et du Territoire de Belfort
Nouvelle Aquitaine	↗ Centres d'enregistrement des départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze

1. Rappel des objectifs et résultats de la campagne de communication



- ↗ Pour rappel, une **campagne de communication sur la demande de logement social** a été lancée **fin 2015** dont les **objectifs** étaient les suivants :
 - ⇒ Promouvoir l'utilisation du portail grand public
 - ⇒ Décrire en détails le processus de dépôt et de renouvellement
- ↗ **A ce jour**, et depuis le lancement de la campagne (fin du 1^{er} trimestre 2016), les guichets ont commandé auprès du prestataire :
 - ⇒ ≈ **750 000 dépliant**s
 - ⇒ ≈ **575 000 flyers**
 - ⇒ ≈ **14 000 affiches**

2. La campagne numérique

- ✚ Une **campagne de communication en ligne** relative à la demande de logement social **en ligne** a été lancée courant 2016, notamment via le site de publi-information « Regards sur l'innovation » (<http://regards-sur-l-innovation.fr/la-demande-de-logement-social-en-ligne/>), et sur lequel étaient redirigées les personnes cliquant sur des bannières et encarts de publicité.
- ✚ Nous vous invitons à prendre connaissance de cette vidéo pédagogique et à la diffuser aux demandeurs et acteurs qui interviennent auprès des demandeurs, si vous le jugez utile.



Encart de publicité sur des applications Smartphone ou des sites mobiles et bannières sur des sites de presse



Site du publi-information « Regards sur l'innovation »

3. Les outils relatifs au « dossier unique »

- Dans le cadre du déploiement du « dossier unique », des **outils de communication** ont été élaborés par le niveau national dans le but d'**assister les guichets enregistreurs / instructeurs** dans leurs démarches informatives auprès des demandeurs.



Présentation des modalités de télé-versement des pièces justificatives sur le portail grand public et de recours aux prestations de Tessi Documents Services

- **Courant 2017**, les différents outils de communication seront mis à jour et enrichis afin d'**intégrer le « dossier unique »**.
- Il sera également possible pour les territoires de « **personnaliser** » les flyers de communication. Si le **recto** restera inchangé, le **verso** sera quant à lui **adaptable**, et chaque territoire pourra indiquer les **deux premières règles relatives à la gestion du « dossier unique »** sur lesquelles les acteurs de la demande se sont accordés.

Afin que les éléments « personnalisables » soient pris en compte dans les différentes maquettes, nous avons fait **remonter au GIP SNE** (par retour de mél, en remplissant un tableau Excel) ces deux règles **début décembre**.

4. Renseignements complémentaires



4.1. Notre site Internet

Vous y trouverez un espace qui vous est dédié où vous pourrez :

- ↪ Accéder aux **documents de références**,
- ↪ Prendre connaissance de la **foire aux différentes questions** posées par les bailleurs et les autres centres d'enregistrements sur les départements dont nous avons la responsabilité ; cette foire aux questions est régulièrement mise à jour en fonction des informations que nous recueillons.

<http://www.aatiko.fr/acces-quichet-enregistreur.html>

4.2. L'équipe du pôle S.N.E.



L'équipe dédiée à l'assistance des guichets enregistreurs et des bailleurs sociaux est composée de :

- ⇒ Pauline GUILLOT
- ⇒ Sébastien GAY
- ⇒ Céline KECK
- ⇒ Gwladys SEABRA
- ⇒ Alexandre BOISDRON

Nous sommes à votre disposition :

Par e-mail à assistance@aatiko.fr ou par téléphone au 04.78.08.99.68